



PROCES VERBAL

SECTION COMPETITIONS JEUNES foot à 11

REUNION DU 03 JUIN 2023

Présidence : ALEXANDRE Daniel

Présents : Jean Louis ROUSSEAUX – Pierrick CATOIRE- Céline MODE – Bernard BOSCHINI –

Absent : Excusés –

OUVERTURE

L'animateur accueille avec plaisir les membres et ouvre la séance

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

L'animateur,

Demande si des observations ou modifications doivent être apportés au procès-verbal cité ci-après :

PV Du 30 Mars 2023 paru sur le site le 12 Avril 2023.

La Section,

Adopte, à l'unanimité, le procès-verbal

RAPPEL / FEUILLE DE MATCH

La feuille de match doit être remplie entièrement :

1° Le N° de licence et Nom de l'éducateur responsable de l'équipe (dans la case en bas de la feuille)

2 ème Le nom et N° de licence des *arbitres* et juge de touche

3 ème Les jeunes doit être encadrés par un Educateur ou Dirigeant Majeur.

FMI obligatoire : pour tous les niveaux D1 des U13 au U18

RAPPEL REGLEMENT JEUNES FOOT A 11

Article 6 : Matches remis – Terrains impraticables

Règlement relatif au report de match pour terrain impraticable en période hivernale et hors période hiver « voir circulaire d'application sur le site du DMF rubrique documents ». Il ne sera accordé qu'un seul report pour un même match, si celui-ci devait être reporté une 2^{ème} fois la rencontre sera systématiquement INVERSEE ou jouée sur un terrain de repli (*proposé par le club recevant*) de préférence synthétique, et ce, afin d'éviter l'application de l'article 7 de ce règlement.

Catégorie U14

FORFAIT

Journée du 22/04/2023– U 14 D 2 B– Match 52807.1 – SERMAIZE - ESTERNAY

Forfait d'ESTERNAY

Frais de dossier 30.00 euros à la charge d'ESTERNAY.

Journée du 24/05/2023 – U 14 D 2 A – Match 52761.1 – SILLERY – EPERNAY RC

Forfait d'EPERNAY RC

Frais de dossier 30.00 euros à la charge d'EPERNAY RC ;

Journée du 24/05/2023 – U 14 D 1 – Match 52709.1 – BETHENY – SEZANNE

Forfait de BETHENY.

Frais de dossier 30.00 euros à la charge de BETHENY FC.

Journée du 27/05/2023 – U 14 D 2 B – Match 52826.1 – ASPTT CHALONS – MOURMELON LI

Forfait de MOURMELON

Frais de dossier 30.00 euros à la charge de MLOURMELON

Frais de déplacement de l'arbitre à la charge de MOURMELON.

Journée du 27/05/2032 – U 14 D 2 A – Match 52766.1 – VALLEE DE LA SUIPPE – EPERNAY

Forfait de VALLEE DE LA SUIPPE.

Frais de dossier 50.00 euros à la charge de VALLEE DE LA SUIPPE.

Journée du 27/05/2023 – U 14 D 1 – Match 52715.1 – DORMANS SC – SEZANNE SC
Forfait de DORMANS SC
Frais de dossier 30.00 euros à la charge de DORMANS SC.

Catégorie U16

FORFAIT GENERAL

Après son 4 ème FORFAIT l'équipe de REIMS CHRISO est déclarée en FORFAIT GENERAL pour son équipe U 16 D 2 GR A

La commission,

Prend acte et regrette cette décision

Frais de dossier 70.00 euros à la charge de REIMS CHRISTO

Après son 4 ème FORFAIT l'équipe d'EPERNAY FC est déclarée en FORFAIT GENERAL pour son équipe U 16 D 2 GR B

La commission,

Prend acte et regrette cette décision

Frais de dossier 70.00 euros à la charge d'EPERNAY FC.

FORFAIT

Journée du 23/04/2023 – U 16 D 2 C – Match 52985.1 – COTE DES BLCS – SUIPPAS OL
Forfait de SUIPPAS OLYMPIQUE

Frais de dossier 50.00 euros à la charge de SUIPPAS OLUMPIQUE .

Journée du 30/04/2023 – U 16 D 1 – Match 52854.1 – COTE DES NOIRS – RS STE ANNE2
Forfait de RS STE ANNE

Frais de dossier 50.00 euros à la charge de RS STE ANNE.

Frais de déplacement de l'arbitre à la charge de REIMS STE ANNE.

Journée du 30/04/2023 – U 16 D 2 B – Match 52944.1 – AY CS – EPERNAY FC

Forfait d' EPERNAY FC

Frais de dossier 50.00 euros à la charge d'PERNAY FC.

Journée du 30 /04/2023 – U 16 D 2 C – Match 52987.1 - FAGNIERES ES – ST BRICE COURC
Forfait de ST BRICE COURCELLES

Frais de dossier 30.00 euros à la charge de ST BRICE COURCELLES.

Journée du 07/05/2023 – U 16 D 2 B – Match 52948.1 – ST MARTIN S/PRE 3 – AY CS

Forfait de SAINT MARTIN S/ PRE.

Frais de dossier 50.00 euros à la charge de ST MARTIN S/ LE PRE.

Journée du 07/05/2023 – U 16 D 2 B – Match 52950.1 – EPERNAY FC – CORMONTREUIL
Forfait d'EPERNAY FC

Frais de dossier 60.00 euros à la charge d' EPERNAY FC .

Journée du 07 /05/2023 – U 16 D 1 – Match 52860.1 – RS STE ANNE – CORMONTREUIL

Forfait de REIMS STE ANNE

Frais de dossier 60.00 euros à la charge de REIMS STE ANNE

Frais de déplacement de l'arbitre à RS STE ANNE

Journée du 21/05/2023 – U 16 D 1 – Match 52833.1 – SEZANNE SC – BIGNICOURT /SAULX

Forfait de BIGNICOURT S/SAULX

Frais de dossier 30.00 euros à la charge de BIGNICOURT S/ SAULX

Journée du 28/05/2023 – U 16 D1 – Match 52869.1 – TAISSY AS – VALLEE DE LA SUIPPE

Forfait de TAISSY AS 2

Frais de dossier 30.00 euros à la charge de TAISSY .

Frais de déplacement de l'arbitre à la charge de TAISSY.

Journée du 04/06/2023 – U 16 D 2 A – Match 52904.1 – SILLERY – DORMANS SC

Forfait de SILLERY

Frais de dossier 30.00 euros à la charge de SILLERY.

Catégorie U18

FORFAIT

Journée du 13/05/2023 – U 18 D1 – Match 52648.1 – ESTERNAY – VALLEE DE LA SUIPPE

Forfait de VALLEE DE LA SUIPPE

Frais de dossier 30.00 euros à la charge de VALLEE DE LA SUIPE

Journée du 14/05/2023 – U 16 D 2 C – Match 52997.1 – COTE DEDS BLANCS – ST BRICE COU

Forfait de ST BRICE COURCELLES

Frais de dossier 50.00 euros à la charge de SAINT BRICE COURCELLES

Journée du 20/05/2023 – U 18 D 2 – Match 52668.2 – BETHENY FC – FISMES ARD

Forfait de FISMES

Frais de dossier 30.00 euros à la charge de FISMES.

Journée du 20/05/2023 – U 18 D 1 – Match 52635.1 – OIRY US – ESTERNAY

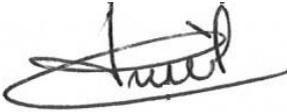
Forfait d'ESTERNAY

Frais de dossier 30.00 euros à la charge d'ESTERNAY.

Journée du 27/05/2023 – U 18 D 2 – Match 52665.2 – BETHENY FC – MOURMELON
Forfait de MOURMELON
Frais de dossier 30.00 euros à la charge de MOURMELON.

L'ANIMATEUR

Daniel ALEXANDRE



LE SECRETAIRE

JL ROUSSEAU



PROCEDURE D'APPEL

Ces Décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel Sportive du District Marne de Football (article 190 de RG de la FFF) et ce, dans les délais de SEPT jours francs à compter du jour de la publication sur le site internet du District Marne (<http://marne.fff.fr>)
ARTICLES 182.188 des R.G de la F.F.F – QUESTIONS RELATIVES A L'APPLICATION DES LOIS DU JEU,
MUTATIONS, ARBITRES, REGLEMENTS GENERAUX ET REGLEMENTS PARTICULIERS